

Rapport de la Commission des Finances (COFIN)

Préavis 05/2024 - « Demande d'un crédit de construction pour la modification et la modernisation des infrastructures du site scolaire de Bois-Murat : raccordement au chauffage à distance, réalisation d'un bassin de rétention, réfection de canalisations, réalisation d'un nouvel éclairage public, d'un couvert à vélos, d'un couvert à motos, de bornes de recharge et de conteneurs à déchets enterrés»

Madame la Présidente,

Monsieur le Syndic,

Mesdames les Municipales, Messieurs les Municipaux,

Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La CoFin, composée de Messieurs Sandy Warth, Marc Veraguth, Marco Caffaro, Michael Crottaz, Yves Fauth, Erich Dürst, Cyril Duruz, Nicolas Garoflid .et votre président rapporteur, a étudié le préavis 05/2024 - « Demande d'un crédit de construction pour la modification et la modernisation des infrastructures du site scolaire de Bois-Murat : raccordement au chauffage à distance, réalisation d'un bassin de rétention, réfection de canalisations, réalisation d'un nouvel éclairage public, d'un couvert à vélos, d'un couvert à motos, de bornes de recharge et de conteneurs à déchets enterrés» lors de sa séance du 9 janvier 2024.

M. Alain Monod, Municipal des Finances remplaçant, était présent afin de répondre aux questions des commissaires.

Informations de Monsieur le Syndic

Monsieur le Syndic indique que nous devons attendre la fin des travaux avant de pouvoir nous occuper des aménagements extérieurs.

Après la séance, le complément d'informations suivant nous a été transmis :

Au moment des préavis pour les bâtiments, nous ignorions que le CAD allait passer à proximité (il était censé longer la route de Berne pour accéder au Biopôle), d'où ce nouveau préavis.

A noter qu'une démarche participative va être faite, courant 2024 pour les aménagements (paysagers) à l'extérieur avec, on l'espère, un nouveau et dernier préavis (mis à part la piscine).

Discussion générale

Un commissaire annonce ses intérêts. Il indique qu'il travaille pour le bureau Planair qui a été chargé de l'étude pour les bornes de recharges et qu'il a lui-même participé à cette étude. Il s'abstiendra lors du vote.

Un commissaire demande pourquoi on passe d'un investissement de 1.2 million dans le plan d'investissement à un projet de 2 millions.

Il lui est répondu que les 1.2 million ne sont que pour le CAD et qu'il y a eu des ajouts.

Un commissaire rappelle que sans le raccordement au chauffage à distance, on ne va pas recevoir de subvention et que nous n'avons pas le choix de faire un bassin de rétention.

Un commissaire regrette la technique du salami. Il aurait souhaité que l'entier du projet nous ait été présenté dès le début.

Un commissaire demande si les bornes vont générer des revenus. Il lui est répondu que cela dépendra de qui gèrera les bornes. De plus, il pourrait y avoir des subventions pour l'installation de ces bornes.

Un commissaire note à la page 8 du préavis qu'il est indiqué qu'il ne s'agit que de l'étape de 2024 et il se demande s'il y aura encore un autre préavis. Il lui est répondu que c'est uniquement pour l'éclairage public, qu'il y aura une phase 2025.

Le commissaire remarque également qu'il est indiqué à la page 3 du préavis qu'il y aura une démarche participative sur les aménagement extérieurs avec des travaux prévus en 2025.

Un commissaire note qu'une partie du projet va être financée par le fonds pour les équipements communautaires pour 350'000 CHF. Il demande confirmation que la part de l'investissement financé par le fonds ne devra donc pas être amortie. Il lui est répondu que c'est bien le cas.

La discussion n'est plus demandée, nous passons au vote.

Conclusions :

C'est à l'unanimité moins une abstention que la Commission des Finances vous propose, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers d'accepter le préavis 05/2024 - « Demande d'un crédit de construction pour la modification et la modernisation des infrastructures du site scolaire de Bois-Murat : raccordement au chauffage à distance, réalisation d'un bassin de rétention, réfection de canalisations, réalisation d'un nouvel éclairage public, d'un couvert à vélos, d'un couvert à motos, de bornes de recharge et de conteneurs à déchets enterrés».

Epalinges, le lundi 15 janvier 2024

Président rapporteur, Guillaume Graf